



ÉCOLE DU PARCHEMIN

Procès-verbal d'une rencontre du conseil d'établissement de l'école du Parchemin tenue le jeudi 5 février, à 18 h 30, au salon du personnel.

SONT PRÉSENTS :

Madame Claudia Bégin	Enseignante
Madame Annick Bernier	Technicienne en éducation spécialisée
Monsieur Jérémie Chevalier	Président
Madame Gwendoline Coquet	Vice-présidente et représentante de l'OPP
Monsieur Hubert Corriveau	Parent et représentant au comité de parents
Madame Julie Côté	Secrétaire d'école
Madame Hanane El Garnaoui	Parent substitut
Madame Marie-Pier Smith	Technicienne au service de garde
Madame Véronique Vanier	Enseignante

PARTICIPE ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Madame Josée Dufresne	Directrice
-----------------------	------------

ABSENCE :

Madame Kim Létourneau	Parent substitut
Madame Carole Tremblay	Parent substitut
Madame Chantal Delorme	Enseignante substitut
Madame Émilie Jacques	Parent
Madame Katie Gagnon	Enseignante substitut
Monsieur Mathieu Martel	Parent

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum.

Jérémie Chevalier fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 18h37.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Claudia Bégin, secondé par Gwendoline Coquet, d'adopter l'ordre du jour en ajoutant ce point :

6.2.7 Critères de sélection des directions d'établissement.

CÉ-25-26-19 La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Approuver le procès-verbal de l'assemblée du 27 novembre

Il est proposé par Annick Bernier, secondé par Véronique Vanier, d'approuver le procès-verbal de la rencontre du 27 novembre tel que présenté.

CÉ-25-26-20 La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Affaires relatives au procès-verbal de la rencontre du 27 novembre

Au point 7.2 : nous sommes en attente de la date des photos scolaires 2026-2027. Nous informerons les membres dès que nous aurons l'information.

Au point 8.1 : les enseignants se rencontreront le 13 février afin de discuter du déploiement du contenu des compétences personnelles et sociales. Un suivi sera fait aux membres lors de la prochaine rencontre.

5. Parole au public

Aucun public.

6. Étude des dossiers

6.1 POINTS STATUAIRES

6.1.1 Fonds à destination spéciale

L'école souhaite aménager un îlot de fraîcheur à proximité du module de jeu situé dans la cour arrière. Cet espace offrira un environnement ombragé et apaisant, propice aux échanges entre amis(es), aux jeux calmes ainsi qu'aux moments de lecture.

Le projet prévoit également la plantation d'arbres afin de favoriser le développement d'une canopée durable, contribuant à la réduction des îlots de chaleur et à l'amélioration de la qualité du milieu de vie des élèves.

L'école du Parchemin souhaite, par le biais du financement du FDS ainsi que de la Ville de Carignan, bénéficier d'un soutien financier total de 60 000 \$. Cette contribution permettra de réaliser



l'ensemble du projet tel que planifié et d'offrir aux élèves un aménagement sécuritaire, éducatif et adapté à leurs besoins.

Le coût estimé de ce projet est de 60 000\$. Ce projet sera financé de la façon suivante :

Source de financement	Montant
Subvention ministérielle (mesure 50530 Embellissement de cours d'école)	
Don ou subvention d'autres organismes – Ville de Carignan	29 956,00\$
Campagne de financement (FDS)	30 444,00\$
Surplus de l'année scolaire précédente	
Surplus de l'année scolaire en cours ou des années scolaires à venir	
Total :	60 000,00\$

Les activités qui seront organisées dans le cadre de la campagne de financement ont été approuvées précédemment par la résolution no. CÉ-25-26-14.

Il est proposé par Jérémie Chevalier, secondé par Véronique Vanier, d'autoriser la directrice de l'école à faire les démarches requises pour la mise en œuvre du projet d'embellissement de la cour d'école.

CÉ-25-26-21 La proposition est approuvée à l'unanimité.

6.1.2 Projet éducatif

Une rencontre du comité aura lieu demain à l'école afin de continuer le travail commencé.

6.2 DÉCISION

6.2.1 Approuver la grille-horaire 2026-2027

Il n'y a aucun changement depuis la dernière année scolaire.

Il est proposé par Gwendoline Coquet, secondé par Claudia Bégin, d'adopter la grille-horaire 2026-2027 telle que présentée.

CÉ-25-26-22 La proposition est approuvée à l'unanimité.

6.2.2 Approuver la grille-matière 2026-2027

Il n'y a aucun changement depuis la dernière année scolaire.

Madame Hanane El Garnaoui se questionne sur la possibilité d'avoir de l'anglais intensif à l'école. Madame Josée Dufresne explique que ce n'est pas possible à notre école car il s'agit plutôt d'un Projet Pédagogique Particulier. Les PPP impliquent un réajustement du temps alloué pour certaines matières qui dépasse la limite autorisée par le Ministère pour les classes régulières au primaire.

Il est proposé par Hubert Corriveau, secondé par Marie-Pier Smith, d'adopter la grille-matière 2026-2027 telle que présentée.

CÉ-25-26-23

La proposition est approuvée à l'unanimité.

6.2.3 Approuver le nouveau code de vie de l'école

À la section « Absences », il sera indiqué qu'il est maintenant possible de motiver l'absence de son enfant sur le Clic école.

La section « Règlement du MEQ sur les règles de conduite au primaire – nouveauté janvier 2026. » a été ajoutée au code de vie de l'école afin de se conformer aux demandes du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ).

Claudia Bégin se questionne sur la possibilité de modifier la section « Les voyages sur temps de classe... » afin d'y inclure les absences pour des activités sportives. En effet, il y a de plus en plus d'élèves qui s'absentent pour des entraînements ou des compétitions sportives. Ceci entraîne une surcharge pour les enseignants : les élèves sont absents lors des explications données en classe et n'ont pas le temps de terminer certains travaux. En conséquence, l'enseignant/e doit reprendre du temps avec ces élèves en récupération au dîner ou durant les récréations malgré un horaire déjà chargé. Il faudra réfléchir si nous devons l'ajouter au code de vie ou si un contrat pourrait être signé par l'élève et les parents afin de décharger l'enseignant/e de tout retard académique occasionné par ces absences. Le parent devrait ainsi reprendre la matière manquée en classe avec leur enfant.

Il est proposé par Marie-Pier Smith, secondé par Hubert Corriveau, d'adopter le nouveau code de vie tel que présenté.

CÉ-25-26-24

La proposition est approuvée à l'unanimité.

6.2.4 Approuver les règles de fonctionnement du SDG 2026-2027

Ce document est produit par le CSSP et est le même pour tous les services de garde du CSSP. Chaque service de garde doit modifier les informations précises à son opération et ne peut pas modifier les autres sections.

Marie-Pier Smith demande l'autorisation de modifier l'heure de fermeture pour 17h45. Elle a recueilli les heures de départ des élèves durant les 4 derniers mois et, à l'exception de 3 départs après 17h45, tous les élèves quittent avant 17h45. Cette mesure permettra également de réduire la masse salariale à raison de 30 minutes par soir.

Il est proposé par Véronique Vanier, secondé par Hubert Corriveau, d'adopter les règles de fonctionnement du SDG 2026-2027 telles que présentées et de modifier l'heure de fermeture à 17h45.

CÉ-25-26-25 La proposition est approuvée à l'unanimité.

6.2.5 Approuver la dépense de l'album de finissant 2026

Le coût pour les albums de finissants 2026 sera de 10.99\$/chacun. C'est la compagnie Flexoplus qui les imprimera. Nous avons la chance d'avoir une maman qui fait la mise en page des albums bénévolement, ce qui permet de sauver des coûts additionnels.

Il est proposé par Véronique Vanier, secondé par Gwendoline Coquet, d'adopter la dépense de l'album de finissant 2026 telle que présentée.

CÉ-25-26-26 La proposition est approuvée à l'unanimité.

6.2.6 Sondage aux élèves

L'école fera un sondage auprès des élèves en avril. Le comité responsable de ce sondage se rencontrera demain afin de l'élaborer. Jérémie Chevalier propose que le CÉ utilise les réponses de celui-ci cette année comme consultation des élèves.

Il est proposé par Claudia Bégin, secondé par Hanane El Garnaoui, d'adopter le sondage aux élèves tel que présenté.

CÉ-25-26-27 La proposition est approuvée à l'unanimité.

6.2.7 Critères de sélection des directions d'établissement (consultation)

Le document sera envoyé par courriel aux membres pour consultation. Chaque membre pourra ajouter les modifications désirées. Le document sera ensuite approuvé par courriel.

Il est proposé par Hubert Corriveau, secondé par Annick Bernier, d'approuver les critères de sélection des directions d'établissement.

CÉ-25-26-28 La proposition est approuvée à l'unanimité.

6.3 DISCUSSION ET CONSULTATION

Aucun point.

6.4 INFORMATION

6.4.1 Activité du conseil des élèves (semaine du 9 février 2026)

Le conseil des élèves a organisé l'activité la chasse aux cœurs qui se déroulera le 9 février. Les élèves circuleront dans l'école afin de trouver tous les cœurs cachés.

6.4.2 Porte ton pyjama (26 février 2026)

L'école participera à la campagne Porte ton pyj le 26 février afin d'amasser des sous pour Enfant Soleil. Les élèves seront invités à apporter un don en argent à l'école lors de cette journée.

6.4.3 Semaine de la persévérance (16 au 20 février 2026)

La semaine de la persévérance aura lieu du 16 au 20 février. Un élève par groupe recevra un certificat de la persévérance et un texte personnalisé pour chaque méritant sera lu à l'intercom par la directrice.

En 6^e année, le titulaire et chaque spécialiste remettront un certificat à l'élève de leur choix lors d'une cérémonie qui se tiendra au gymnase le jeudi en après-midi.

Le jeudi, tous les élèves sont invités à s'habiller en vert.

Chaque classe décorera sa porte sous le thème : Qu'as-tu amélioré grâce à ta persévérance ? Les élèves feront la tournée de l'école vendredi après-midi afin de voir toutes les créations.

6.4.4 Semaine du personnel (semaine du 9 mars 2026)

Le personnel de l'école recevra de petites surprises tout au long de la semaine du 9 mars afin de célébrer la semaine du personnel. L'OPP préparera des petites bouchées pour le personnel en début de semaine.

De plus, l'école enverra un courriel aux parents pour les inviter, eux et leur enfant, à écrire un petit message ou à remettre une petite pensée à un membre du personnel de leur choix afin de lui démontrer sa reconnaissance.

6.4.5 Vaccination 4^e année (1 avril 2026)

La vaccination des 4^e année aura lieu le 1^{er} avril à l'école.

6.4.6 Sortie scolaire à Québec

Les frais pour la sortie à Québec seront ajustés étant donné le départ d'un élève en cours d'année. Le coût sera de 68.06\$ au lieu de 65.06\$. Le CÉ avait préalablement approuvé un montant maximal de 82.29\$.

6.4.7 Le service de traiteur 2026-2027

Les élèves apprécient le traiteur actuel. Il y a de plus en plus de commandes à tous les jours. L'école signera donc le contrat pour l'année scolaire 2026-2027.

Il est proposé par Marie-Pier Smith, secondé par Gwendoline Coquet, d'approuver le traiteur Le Lunch pour l'année scolaire 2026-2027.

CÉ-25-26-29

La proposition est approuvée à l'unanimité.

7. Parole à l'OPP

L'OPP préparera de petites bouchées qui seront offertes à tout le personnel à l'occasion de la semaine du personnel. Cette attention est appréciée du personnel car elle a un effet rassembleur auprès du personnel.

Gwendoline Coquet sera aussi présente lors de la vaccination des 4^e année le 1^{er} avril afin d'assurer le bon déroulement.

8. Parole aux membres du comité de parents

Hubert Corriveau indique que, malgré la réaction massive concernant la réglementation des buttes, celle-ci existait déjà depuis quelques années au sein du CSSP.

L'application Clic école a fait son entrée dans les écoles cette année et sera centralisée dès la prochaine année scolaire.

Il a été noté qu'il est difficile de démarrer un OPP dans les écoles. Le recrutement des parents est difficile. Le comité est à réfléchir sur la façon de sensibiliser et de recruter des parents.

Une mésentente semblait interdire que des parents se retrouvent sur le comité EHDA. Finalement, un parent sera élu prochainement.

Le comité a constaté qu'il n'y a pas assez de service et de support en orthophonie. Il y a trop de besoins pour le nombre d'orthophoniste en poste. La situation est encore pire pour le service d'ergothérapie.

Des groupes de discussion ont été formés au sein du comité afin d'échanger sur certaines problématiques et de donner leur opinion sur différents aspects du fonctionnement des écoles et du CSSP.

Hubert Corriveau invite les membres à lui soumettre leur questionnaire par courriel afin qu'il les adresse à la direction générale. Quelques questions ont été soulevées :

-Qu'est-ce qu'il se passe s'il y a une baisse de fréquentation considérable dans une école?

-Pourquoi les parents ne reçoivent pas les notifications sur Clic école lorsque les autobus ont du retard?

9. Varia

Certains membres se questionnent sur la pertinence d'avoir un agenda en classe. Claudia Bégin explique que les agendas permettent aux élèves de s'organiser et aussi de préparer les élèves du 3^e cycle au secondaire.

10. Levée de la séance

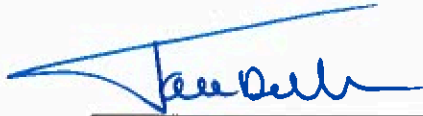
La prochaine rencontre aura lieu le 16 avril à l'école du Parchemin. À 20h47, il est proposé par Jérémie Chevalier, secondé par Hubert Corriveau, de lever la présente séance.

CÉ-25-26-30

La proposition est adoptée à l'unanimité.



Jérémie Chevalier, Président



Josée Dufresne, Directrice

20 avril 2016

Date